

**MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE**

**DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE DE LA WILAYA DE SOUK-AHRAS**

**ADRESSE/Cite Administratif Badji Moktar SOUK-AHRAS**

**NIF DRE: 0983.4101.9000141**

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE**

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 2 du décret présidentiel N° 15/247 de la 16/09/2015 portant réglementation des Marchés Publics, la Direction de hydraulique de la Wilaya de Souk-Ahras informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour l'opération suivante:

**Opération:**

**RACCORDEMENT ETUDE SUIVI ET REALISATION DU RESEAU D'ASSINISSEMENT DE L'AGGLOMERATION DE BOUKABECH COMMUNE DE OUILLEN ET ETUDE ET SUIVI ET ENTRETIEN DURESEAU D'ASSINISSEMENT ET LES COLONNES MONTANTES DE LA CITE 20AOUT.**

**LOT01 lot02**

/Paru dans les journaux "ESSAKR" le 07/08/2025 et « la nouvelle république » le 07/08/2025

APRES LES ANALYSES ET LE JUGEMENT DES OFFRES, LE PROJET EST ATTRIBUE PROVISOIREMENT A L'ENTREPRISE:

**LOT N° 01 :la réalisation du réseau d'assainissement de l'agglomération deboukabech partie est a proximité de la carriere est commune de ouillen.**

N° De plis	ENTREPRISE	NIF DE L'ENTREPRISE	DELAI DE REALISATION	NOTE DE L'OFFRE TECHNIQUE	MONTANT DE L'OFFRE (Ouverture des Plis)	MONTANT après vérification Et correction	OBS.
03	etp hellalat hillal-batna-	184054201580107	06 moi	91	79.964.906.00da	79.964.906.00da	

**LOTN 02: la réalisation du réseau d'assainissement de l'agglomération deboukabech partie ouest a proximité de la parc etrs la commune de ouillen.**

N° De plis	ENTREPRISE	NIF DE L'ENTREPRISE	DELAI DE REALISATION	NOTE DE L'OFFRE TECHNIQUE	MONTANT DE L'OFFRE (Ouverture des Plis)	MONTANT après vérification Et correction	OBS.
03	etp bouhama djamel eddine-s.ahras	179410400422117	06 moi	85	50.485.750.00DA	50.485.750.00DA	

Les Entreprises, non attributaires sont invitées à se rapprocher de la Direction de hydraulique de la Wilaya de Souk-Ahras au plus tard Trois Jours à compter de la première parution de cet avis.

Les Entreprises qui contestent cette attribution peuvent introduire un recours auprès de la comité des marchés publics de la Wilaya de Souk-Ahras dans un délai de dix (10) Jours à compter de la première parution de cet avis.